

Rapport financier 2017 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Varenes

Code géographique : 59020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé	S3
--	----

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S5
États financiers consolidés audités	S6 - S25
Renseignements financiers consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S33
Autres renseignements financiers non audités	S36 - S51

Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018

Table des matières	S54
Données prévisionnelles non auditées	S55 - S65

Autres renseignements sur l'organisme municipal	S67
---	-----

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	S68
---	-----

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Rémi Dubois, CPA, CGA, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Varenes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(Nom de l'organisme)

et que les données prévisionnelles de l'exercice 2018 présentées dans la section III du rapport financier sont conformes

au budget de Varenes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018,
(Nom de l'organisme)

adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le 2016-12-12.
(Date)

Signature



Date

2018-04-30

Section I - États financiers consolidés

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
État consolidé des résultats	7
État consolidé de la situation financière	8
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	9
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	11
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	12
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	13
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	14
Situation financière par organismes	15
Charges par objets	16
Excédent (déficit) accumulé	17
Avantages sociaux futurs	18
Endettement total net à long terme	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Varennes et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Varennes et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Varennes inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S17, S18, S23 et S25 , portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

MBBA S.E.N.C.R.L.

R. A. D. CPA auditeur, CA

MBBA S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

DATE 2018-04-30

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Réalizations	
		2017	2016
Revenus			
Taxes	1	31 213 616	30 793 155
Compensations tenant lieu de taxes	2	732 132	716 673
Quotes-parts	3		
Transferts	4	6 085 561	4 367 252
Services rendus	5	2 085 215	3 207 256
Imposition de droits	6	1 873 620	1 387 687
Amendes et pénalités	7	923 671	919 531
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	345 894	297 215
Autres revenus	10	7 550 555	7 236 795
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	50 810 264	48 925 564
Charges			
Administration générale	14	5 727 588	5 659 173
Sécurité publique	15	7 138 115	6 786 946
Transport	16	8 741 875	9 602 155
Hygiène du milieu	17	6 607 261	6 495 092
Santé et bien-être	18	296 255	274 470
Aménagement, urbanisme et développement	19	4 613 143	3 514 043
Loisirs et culture	20	10 202 719	9 984 895
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	1 351 153	1 040 930
Effet net des opérations de restructuration	23	769 999	
	24	45 448 108	43 357 704
Excédent (déficit) de l'exercice	25	5 362 156	5 567 860
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	102 231 424	96 663 564
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27		
Solde redressé	28	102 231 424	96 663 564
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	107 593 580	102 231 424

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 782 521	14 390 251
Débiteurs (note 5)	2	16 170 942	15 026 089
Prêts (note 6)	3	106 815	15 652
Placements de portefeuille (note 7)	4	338 489	298 018
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	27 398 767	29 730 010
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	1 681 546	6 917 321
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	7 429 190	8 568 444
Revenus reportés (note 12)	12	1 686 814	1 022 132
Dette à long terme (note 13)	13	48 613 657	41 507 440
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	439 752	122 638
	15	59 850 959	58 137 975
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(32 452 192)	(28 407 965)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	134 668 846	129 463 262
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	5 067 217	763 728
Stocks de fournitures	19	212 795	182 409
Autres actifs non financiers (note 17)	20	96 914	229 990
	21	140 045 772	130 639 389
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	107 593 580	102 231 424

Obligations contractuelles (note 20)
Éventualités (note 21)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Réalizations	
		2017	2016
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 362 156	5 567 860
Variation des immobilisations			
Acquisition	2	(16 042 292)	(13 099 593)
Produit de cession	3	2 877 685	98 897
Amortissement	4	7 225 596	7 229 932
(Gain) perte sur cession	5	(36 573)	55 418
Réduction de valeur / Reclassement	6	769 999	21 794
	7	(5 205 585)	(5 693 552)
Variation des propriétés destinées à la revente	8	(4 303 489)	1 429 716
Variation des stocks de fournitures	9	(30 385)	20 568
Variation des autres actifs non financiers	10	133 076	26 936
	11	(4 200 798)	1 477 220
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13		
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(4 044 227)	1 351 528
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	15	(28 407 965)	(29 759 493)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17		
Solde redressé	18	(28 407 965)	(29 759 493)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19	(32 452 192)	(28 407 965)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 362 156	5 567 860
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	7 225 596	7 229 932
Autres			
- Gain sur cession d'actifs	3	733 428	75 420
- Indemnités UMQ	4	24 751	
	5	13 345 931	12 873 212
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(1 144 853)	(605 777)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(1 139 254)	(163 000)
Revenus reportés	9	664 682	(1 738 221)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	317 114	(104 111)
Propriétés destinées à la revente	11	(4 303 489)	1 431 509
Stocks de fournitures	12	(30 387)	20 566
Autres actifs non financiers	13	133 076	26 937
	14	7 842 820	11 741 115
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(16 042 292)	(13 099 593)
Produit de cession	16	2 877 685	98 897
	17	(13 164 607)	(13 000 696)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(157 183)	(80 874)
Remboursement ou cession	19	798	60 326
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		739 481
	22	(156 385)	718 933
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	16 443 158	11 407 098
Remboursement de la dette à long terme	24	(9 315 599)	(3 510 710)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(5 235 775)	(6 860 547)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(21 342)	(100 980)
Autres			
- Autres	27		(80 370)
-	28		
	29	1 870 442	854 491
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	(3 607 730)	313 843
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	14 390 251	14 076 408
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	14 390 251	14 076 408
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	10 782 521	14 390 251

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Varennes est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (LRQ.c.C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers *consolidés* sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales *par organismes* présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé *consolidé* à des fins fiscales présentée aux pages S23 et l'endettement total net à long terme *consolidé* présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à valeur de consolidation.

Les états financiers consolidés incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. La Ville participe aux partenariats suivants:

Consolidation ligne par ligne

- Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent
- Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable
- Régie intermunicipale de la gare de Sorel
- Régie intermunicipale du Centre multisports régional
- Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennes

Valeur de consolidation

- Aucune

L'entente intermunicipale avec la Régie de police Richelieu - Saint-Laurent venue à échéance le 13 mai 2014 a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

B) Comptabilité d'exercice

Estimation comptable

La préparation des états financiers, selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les revenus et les charges présentées pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception ;
- les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance ;
- les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits ;
- les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions ;
- les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus ;
- les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

C) Actifs financiers

1) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalent de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excèdent pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

2) Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

3) *Placements de portefeuille*

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

D) Passifs

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux et du fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par ces fonds.

E) Actifs non financiers

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations de la Ville de Varennes et des organismes consolidés sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations est établi linéairement selon leur durée de vie utile, à savoir:

Infrastructures : de 5 à 40 ans ;
Bâtiments : de 15 à 40 ans ;
Améliorations locatives : 15 ans ;
Véhicules : de 4 à 20 ans ;
Ameublement et équipement de bureau : de 5 à 10 ans ;
Machinerie, outillage et équipement : de 10 à 20 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les actifs non financiers, sont de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

F) Revenus

Les revenus de transfert (subvention) sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible. Lorsque les stipulations d'un accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif, la municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futures. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2017 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet sur la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

Dans le cadre de l'application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal*, des DCTP peuvent avoir été renversées par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales en contrepartie d'un coût des services passés négatif, en cas de solde de pertes actuarielles nettes non amorties pouvant être constatées insuffisant, comme expliqué dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

- Mesure d'allégement fiscal transitoire relative aux frais reportés : sur la durée résiduelle d'amortissement de chaque élément de frais reportés auparavant.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

I) Instruments financiers

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs, frais courus, du découvert bancaire et des emprunts temporaires correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des éléments de la dette à long terme sont déterminées au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché à l'organisme pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Ces justes valeurs correspondent sensiblement à leurs valeurs comptables.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 10 782 521	14 420 177
Découvert bancaire	2 () ()	29 926)
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	
<i>Autres éléments</i>		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 10 782 521	14 390 251
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 3 280 293	1 800 918
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	
Note		
Détail de l'encaisse et des placements affectés au 31 décembre :		
	2017	2016
	\$	\$
- Administration municipale :	3 224 458	1 729 400
- Organismes contrôlés :	55 835	71 428
5. Débiteurs		
Taxes municipales	11 742 901	796 069
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 7 443 920	7 238 580
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 3 331 211	1 046 099
Organismes municipaux	15 1 053 712	1 364 313
Autres		
- Autres C/R	16 3 454 945	4 059 044
- Autres débiteurs org contrôlés	17 144 253	521 984
	18 16 170 942	15 026 089
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19 5 388 346	5 856 755
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22 5 388 346	5 856 755
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23 306 218	222 489
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Programme FIME	26	106 815	15 652
-	27		
	28	106 815	15 652
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

Les prêts issus du programme de financement innovateur pour des municipalités efficaces (FIME) sont consentis selon les articles 4 (alinéa 4), 90 et 96 de la *Loi sur les compétences municipales* et selon le *Règlement 836* de la municipalité, adopté le 4 juillet 2016. La période de remboursement est établie en fonction du retour sur investissement et elle ne peut excéder une période de plus de vingt années. Le remboursement est prélevé directement sur le compte de taxe. Advenant que le bâtiment bénéficiant du prêt FIME soit aliéné ou transféré pour quelque motif que ce soit avant que le solde du prêt ne soit versé ou avant la fin de la période d'amortissement prévue pour son remboursement, la responsabilité du remboursement se transfère au(x) nouveau(x) propriétaire(s). Le taux d'intérêt annuel sur les prêts est de 1 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	338 489	298 018
Autres placements	31		
	32	338 489	298 018
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

Participation financière dans le Fonds de garantie de franchise collective du regroupement d'assurance Varennes/Sainte-Julie, géré par l'Union des Municipalités du Québec, au montant de 338 489 \$ au 31 décembre 2017 (298 018 \$ au 31 décembre 2016).

8. Avantages sociaux futurs**Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(439 752)	(122 638)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>(439 752)</u>	<u>(122 638)</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	682 039	256 033
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	467 712	460 532
Autres régimes (REER et autres)	41	348 909	315 967
Régimes de retraite des élus municipaux	42	40 625	42 583
	43	<u>1 539 285</u>	<u>1 075 115</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

2017

2016

10. Emprunts temporaires

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 3 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0.35 % (2.35 %) et renouvelable en 2021. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville.

La Ville bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 1 681 546 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0.35 % (2.85 %) et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la Ville.

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	2 719 729	3 501 354
Salaires et avantages sociaux	48	2 178 633	2 073 025
Dépôts et retenues de garantie	49	1 279 506	1 966 761
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Frais d'assainissement des sites contaminés	52	450 100	441 100
Autres			
- Taxes à la conso. à payer	53	37 047	65 172
- Intérêts courus dette l.t.	54	209 648	173 740
- Organismes municipaux	55	550 913	347 292
- RTM	56	3 614	
-	57		
	58	7 429 190	8 568 444

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59	81 657	80 047
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	980 830	778 641
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	476 273	8 353
Société québécoise d'assainissement des eaux	63		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	64		
Autres contributions de promoteurs	65		
Autres			
- Transferts	66	94 880	132 368
- Location de terres	67	21 801	16 328
- Autres rev. rep. organismes	68	31 373	6 395
-	69		
	70	1 686 814	1 022 132

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

						2017	2016
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,20	3,05	2014	2041	71	48 960 312	41 805 376
Obligations et billets en monnaies étrangères					72		
Gains (pertes) de change reportés					73		
					74		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					75		
Organismes municipaux					76		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	7,07	2018	2020	77	68 958	96 335
Autres					78		
					79	49 029 270	41 901 711
Frais reportés liés à la dette à long terme					80	(415 613)	(394 271)
					81	48 613 657	41 507 440

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme			Total 2017		
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2018	82	90	3 536 375	98	41 771	107	115	3 578 146
2019	83	91	3 452 825	99	21 344	108	116	3 474 169
2020	84	92	3 415 375	100	5 843	109	117	3 421 218
2021	85	93	2 796 625	101		110	118	2 796 625
2022	86	94	2 642 075	102		111	119	2 642 075
2023 et +	87	95	33 117 037	103		112	120	33 117 037
	88	96	48 960 312	104	68 958	113	121	49 029 270
Intérêts et frais accessoires				105	()		122	()
	89	97	48 960 312	106	68 958	114	123	49 029 270

Note

En 2017 la Ville de Varennes a procédé au refinancement d'une partie de sa dette à long terme totalisant un montant de 2 427 000 \$. Les intérêts sur la dette à long terme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 s'élèvent à 833 063 \$ (730 482 \$ en 2016).

Les intérêts sur la dette à long terme pour les organismes consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 s'élèvent à 176 161 \$ (165 460 \$ en 2016).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	124 (32 452 192)	(28 407 965)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	125 () ()	() ()
Autres	126 () ()	() ()
	127 (32 452 192)	(28 407 965)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	128	19 966 345	156	1 880 265	183	681 072	210	21 165 538
Eaux usées	129	45 823 121	157	1 046 313	184	123 881	211	46 745 553
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	130	58 751 905	158	17 844 468	185	88 023	212	76 508 350
Autres	131	20 758 603	159	590 198	186	1 136 134	213	20 212 667
Réseau d'électricité	132		160		187		214	
Bâtiments	133	36 828 268	161	65 337	188	3 184 690	215	33 708 915
Améliorations locatives	134	134 524	162		189		216	134 524
Véhicules	135	7 900 020	163	247 394	190	37 896	217	8 109 518
Ameublement et équipement de bureau	136	3 271 571	164	173 788	191	373 738	218	3 071 621
Machinerie, outillage et équipement divers	137	8 979 271	165	427 163	192	380 389	219	9 026 045
Terrains	138	6 555 991	166	89 000	193	198 783	220	6 446 208
Autres	139	100 825	167		194		221	100 825
	140	<u>209 070 444</u>	168	<u>22 363 926</u>	195	<u>6 204 606</u>	222	<u>225 229 764</u>
Immobilisations en cours	141	8 149 556	169	(6 321 634)	196	21 658	223	1 806 264
	142	<u>217 220 000</u>	170	<u>16 042 292</u>	197	<u>6 226 264</u>	224	<u>227 036 028</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	143	9 163 104	171	521 273	198	681 072	225	9 003 305
Eaux usées	144	24 087 156	172	1 260 135	199	123 881	226	25 223 410
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	145	21 956 354	173	2 163 666	200	88 023	227	24 031 997
Autres	146	7 946 165	174	877 959	201	730 885	228	8 093 239
Réseau d'électricité	147		175		202		229	
Bâtiments	148	13 149 424	176	1 101 030	203	384 337	230	13 866 117
Améliorations locatives	149	130 809	177	496	204		231	131 305
Véhicules	150	3 237 034	178	457 854	205	48 348	232	3 646 540
Ameublement et équipement de bureau	151	1 814 665	179	424 385	206	363 514	233	1 875 536
Machinerie, outillage et équipement divers	152	6 177 813	180	417 115	207	195 092	234	6 399 836
Autres	153	94 214	181	1 683	208		235	95 897
	154	<u>87 756 738</u>	182	<u>7 225 596</u>	209	<u>2 615 152</u>	236	<u>92 367 182</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	155	<u>129 463 262</u>					237	<u>134 668 846</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	238	381 712	241	9 079	243	3 378	245	387 413
Amortissement cumulé	239	(230 624)	242	(48 429)	244	(13 830)	246	(265 223)
Valeur comptable nette	240	<u>151 088</u>					247	<u>122 190</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	248		
Immeubles industriels municipaux	249	4 388 526	85 037
Autres	250	678 691	678 691
	251	5 067 217	763 728
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	252		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	253	5 067 217	763 728

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance			
- Frais payés d'avance	254	31 060	162 586
-	255		
-	256		
Autres			
- FPA organismes	257	65 854	67 404
-	258		
	259	96 914	229 990

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

18. Fonds local d'investissement

	2017	2016
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	260	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	261	
Autres revenus	262	
	263	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	264	
Variation de la provision pour moins-value	265	
	266	
Autres charges	267	
	268	
Excédent (déficit) de l'exercice	269	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Encaisse	270		
Placements de portefeuille	271		
Débiteurs	272		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	273		
Provision pour moins-value	274	()	()
	275		
	276		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	277		
Revenus reportés	278		
Dette à long terme	279		
	280		
Solde du Fonds local d'investissement	281		

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	282
Supportant les engagements de prêts	283
Supportant les garanties de prêts	284
	285

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

19. Fonds local de solidarité**2017****2016****RÉSULTATS****Revenus**

Revenus sur les placements de portefeuille	286
Revenus sur les prêts aux entreprises	287
Autres revenus	288
	<u>289</u>

Charges

Créances douteuses	
Radiation de prêts	290
Variation de la provision pour moins-value	291
	<u>292</u>
Intérêts sur la dette à long terme	293
Autres charges	294
	<u>295</u>

Excédent (déficit) de l'exercice	296
---	------------

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**Actifs**

Encaisse	297		
Placements de portefeuille	298		
Débiteurs	299		
Prêts aux entreprises	300		
Provision pour moins-value	301	() (
	<u>302</u>		
	<u>303</u>		

Passifs

Créditeurs et charges à payer	304
Revenus reportés	305
Dette à long terme	306
	<u>307</u>

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises	308
Excédent (déficit) non affecté	309
	<u>310</u>

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	311
Supportant les engagements de prêts	312
	<u>313</u>

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

20. Obligations contractuelles

1. La Société d'habitation du Québec s'est engagée à participer jusqu'à concurrence de 90% aux déficits d'exploitation qu'elle reconnaît de l'Office municipal d'habitation de Varennes, la Ville assumant la différence par une partie de sa quote-part à la CMM.
2. La Ville est membre de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais (MRC). De ce fait, elle doit assumer sa part des charges de cet organisme. En 2018, cette part est estimée à 647 634 \$.
3. En vertu de la création de la Communauté métropolitaine de Montréal, la Ville doit verser une contribution financière annuelle depuis 2001. Le montant à verser en 2018 est d'environ 546 208 \$.
4.
 - a) La Ville assume sa quote-part du contrat échéant le 31 décembre 2018 avec une possibilité de trois années de prolongation, que la MRC a signé en son nom pour l'enlèvement, le transport et l'élimination des résidus domestiques et volumineux. Le montant à verser en 2018 sera d'environ 760 309 \$.
 - b) La Ville assume sa quote-part du contrat échéant le 31 décembre 2018 que la MRC a signé en son nom pour l'enlèvement, le transport et la valorisation des résidus verts, des branches et des arbres naturels de Noël. Le montant à verser en 2018 sera d'environ 194 436 \$.
 - c) La Ville assume sa quote-part du contrat échéant le 31 décembre 2018 avec une possibilité de trois années de prolongation, que la MRC a signé en son nom pour l'enlèvement, le transport et la disposition des matières recyclables. Le montant à verser en 2018 sera d'environ 359 110 \$.
 - d) La Ville assume sa quote-part du contrat échéant le 19 juillet 2018 avec une possibilité de deux années de prolongation, que la MRC a signé en son nom pour la gestion de l'Écocentre et la gestion des matériaux secs. Le montant à verser en 2018 sera d'environ 230 267 \$.
 - e) La Ville assume sa quote-part du contrat échéant le 19 juillet 2018 avec une possibilité de deux années de prolongation, que la MRC a signé en son nom pour la location de conteneurs, l'enlèvement, le transport, l'élimination et la disposition des matériaux secs. Le montant à verser en 2018 sera d'environ 5 520 \$.
 - f) La Ville assume sa quote-part du contrat échéant le 31 décembre 2022 avec une possibilité de deux années de prolongation, que la MRC a signé en son nom pour l'enlèvement et le transport des matières organiques. Le montant à verser en 2018 sera d'environ 743 882 \$.
6. La Ville a signé un contrat échéant le 31 décembre 2022 pour des services professionnels relatifs à l'évaluation foncière des immeubles situés sur son territoire. Les montants à verser au cours des prochaines années s'élèvent à 375 729 \$ en 2018, 367 752 \$ en 2019, 404 407 \$ en 2020, 434 737 \$ en 2021 et 548 993 \$ en 2022.
7. La Ville s'est engagée, en signant des protocoles d'entente avec la commission scolaire des Patriotes échéant le 30 juin 2018 et renouvelable annuellement pour une période d'un an, à compenser l'utilisation de certains locaux dans ses écoles situées sur le territoire de Varennes. Le montant à verser pour 2018 sera d'environ 110 000 \$.
8. Divers contrats ont été accordés pour des périodes allant de 2018 à 2022 pour environ

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

4 569 663\$.

9. Organismes consolidés

a) La Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent s'est engagée pour les 4 prochains exercices pour une somme globale de 305 777 \$ Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 4 prochains exercices financiers les sommes suivantes :

Location d'équipement : 126 075 \$ en 2018, 99 310 \$ en 2019, 70 748 \$ en 2020 et 9 644 \$ en 2021.

Location d'immeuble : 306 630 \$ en 2018.

La part estimée pour la Ville de Varennes est environ 12%.

21. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

S.O.

b) Auto-assurance

La Ville de Varennes assume en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour certains employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent.

c) Poursuites

La Ville a reçu des actions en dommages et intérêts au montant de 1 312 539 \$. La Ville a contesté ces actions et croit au bien-fondé de sa défense.

Certains organismes consolidés ont reçu des poursuites. Le montant de ces poursuites n'est pas significatif.

Les sommes à payer qui, le cas échéant, résulteraient de ces éventualités, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice lorsqu'elles seront connues.

d) Autres

ENVIRONNEMENT

La Ville de Varennes a procédé à un inventaire de ses terrains qui pourrait engendrer un passif au titre des sites contaminés tel que prévu par le Chapitre 3260 des Normes comptables pour le secteur public du Manuel de CPA Canada. Pour réaliser cette estimation, la Ville a répertorié tous les terrains en sa possession et elle a identifié les sites connus pour leur contamination et les sites avec une contamination potentielle. La Ville a déterminé sa responsabilité concernant la contamination de ces terrains, puis, elle a déterminé si la perte d'avantages économiques futurs concernant les sites identifiés était probable et s'il était possible d'estimer le coût de réhabilitation du terrain de façon raisonnable en fonction des informations dont la Ville possédait.

À l'issus de ce travail, la Ville a relevé deux sites qui répondent aux critères du Chapitre 3260. Pour un de ces sites une étude a été réalisée par une firme d'expert et

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

pour l'autre site, des prélèvements et une caractérisation des contaminant avaient déjà été effectués par une firme d'expert permettant d'identifier les contaminants et de préparer un plan d'actions en fonction des données et des connaissances que la Ville détenait.

L'estimation du coût de contamination des terrains se détail comme suit :

- Terrain 1 : 340 000 \$ (333 000 \$ pour 2016)
- Terrain 2 : 110 100 \$ (108 100 \$ pour 2016)

La charge d'actualisation inscrite aux résultats de l'exercice concernant la comptabilisation de ce passif est de 9 000 \$. Le passif est évalué annuellement pour tenir comptes de tous changements pouvant affecter la situation de ses terrains et les variations du passif seront constatées dans l'exercice au cours duquel ces variations seront effectives.

Il ne sera pas possible pour la Ville d'exercer un recouvrement dans aucun de ces cas.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

23. Données budgétaires

Le budget présenté à l'état consolidé des résultats et à l'état consolidé de la variation des actifs nets (de la dette nette) est consolidé.

Les données présentées dans la colonne budget sont à titre d'information et le rapport de l'auditeur indépendant ne porte pas sur ces données.

24. Instruments financiers

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

25 Autres notes

1. Facilités de crédit

La Ville de Varennes dispose de facilités de crédit à demande auprès d'une institution financière pour un montant évalué selon les besoins et portant intérêts au taux de base moins un taux pouvant aller de 0,25% à 0,55% pour un emprunt situé entre 1 000 000 \$ et plus de 4 000 000 \$. Au 31 décembre 2017 un montant de 1 681 546 \$ était utilisé pour le financement temporaire de dépenses en immobilisations en vertu de divers règlements d'emprunt.

Les organismes consolidés disposent de facilités de crédit à demande auprès de leur institution financière. Au 31 décembre 2017, la part de la Ville représente un montant de 0 \$.

2. Formation de la main-d'oeuvre

La Ville de Varennes étant assujettie aux dispositions de la loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre, elle doit investir un montant représentant au moins 1% de la masse salariale en formation. En 2017 l'investissement minimal devrait être de 105 022 \$ et la municipalité a dépensé un montant de 277 425 \$. En considérant le solde reporté des dépenses admissibles au 1er janvier 2017 de 1 204 906 \$, il reste au 31 décembre 2017 un solde à reporter sur les années futures de 1 377 309 \$.

26 Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Réalizations 2016		Budget 2017	Réalizations 2017		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	30 793 155	30 997 460	31 115 211			31 115 211
Compensations tenant lieu de taxes	2	716 673	729 132	732 132			732 132
Quotes-parts	3						
Transferts	4	841 272	681 327	722 683		335 065	1 057 748
Services rendus	5	1 148 167	830 698	876 906		1 208 309	2 085 215
Imposition de droits	6	1 387 687	1 371 000	1 873 620			1 873 620
Amendes et pénalités	7	310 959	297 000	336 580		587 091	923 671
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	257 961	186 000	312 047		33 847	345 894
Autres revenus	10	6 927 642	479 677	5 685 762		513 391	6 199 153
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	42 383 516	35 572 294	41 654 941		2 677 703	44 332 644
Investissement							
Taxes	13			98 405			98 405
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 396 439	5 916 665	5 025 990		1 823	5 027 813
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	11 851		2 016			2 016
Autres	18	1 663 553		1 349 386			1 349 386
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux							
	19						
	20	4 071 843	5 916 665	6 475 797		1 823	6 477 620
	21	46 455 359	41 488 959	48 130 738		2 679 526	50 810 264
Charges							
Administration générale	22	5 271 769	5 857 137	5 321 180	358 452	47 956	5 727 588
Sécurité publique	23	5 544 874	6 014 033	5 941 783	196 890	999 442	7 138 115
Transport	24	4 670 135	4 811 301	4 959 301	2 453 387	1 329 187	8 741 875
Hygiène du milieu	25	4 701 955	4 924 382	4 689 781	1 827 001	90 479	6 607 261
Santé et bien-être	26	274 470	281 043	296 255			296 255
Aménagement, urbanisme et développement	27	3 463 199	1 111 797	4 564 343	48 800		4 613 143
Loisirs et culture	28	8 078 965	8 454 996	8 358 007	1 684 326	160 386	10 202 719
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	840 479	1 014 602	950 586		400 567	1 351 153
Effet net des opérations de restructuration	31					769 999	769 999
Amortissement des immobilisations	32	6 375 528	6 778 520	6 568 856	(6 568 856)		
	33	39 221 374	39 247 811	41 650 092		3 798 016	45 448 108
Excédent (déficit) de l'exercice	34	7 233 985	2 241 148	6 480 646		(1 118 490)	5 362 156

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Réalisations 2016	Budget 2017	Réalizations 2017		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 233 985	2 241 148	6 480 646	(1 118 490)	5 362 156
Moins: revenus d'investissement	2	(4 071 843)	(5 916 665)	(6 475 797)	(1 823)	(6 477 620)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	3 162 142	(3 675 517)	4 849	(1 120 313)	(1 115 464)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	6 375 528	6 778 520	6 568 856	656 740	7 225 596
Produit de cession	5	51 636		33 962	2 843 723	2 877 685
(Gain) perte sur cession	6	50 361		(33 962)	(2 611)	(36 573)
Réduction de valeur / Reclassement	7	21 794			769 999	769 999
	8	6 499 319	6 778 520	6 568 856	4 267 851	10 836 707
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	2 378 254		3 485 992		3 485 992
Réduction de valeur / Reclassement	10	(21 794)				
	11	2 356 460		3 485 992		3 485 992
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	32 746		25 549		25 549
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	27 580				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	60 326		25 549		25 549
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	106 939		103 573	51 967	155 540
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 013 911)	(2 676 277)	(2 818 108)	(3 163 416)	(5 981 524)
	18	(2 906 972)	(2 676 277)	(2 714 535)	(3 111 449)	(5 825 984)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(460 652)	(161 822)	(3 218 288)	(25 665)	(3 243 953)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				26 894	26 894
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 099 206	1 080 896	1 526 644	132 400	1 659 044
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 609 710)	(1 345 800)	(1 854 071)	7 801	(1 846 270)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(110 296)		(168 646)	141 313	(27 333)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(1 081 452)	(426 726)	(3 714 361)	282 743	(3 431 618)
	26	4 927 681	3 675 517	3 651 501	1 439 145	5 090 646
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	8 089 823		3 656 350	318 832	3 975 182

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Réalizations 2016		Réalizations 2017	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 071 843	6 475 797	1 823	6 477 620
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(279 989)	(163 992)	(1 165)	(165 157)
Sécurité publique	3	(38 135)	(295)	(84 022)	(84 317)
Transport	4	(9 045 104)	(10 290 337)	(11 091)	(10 301 428)
Hygiène du milieu	5	(1 827 245)	(3 724 133)	(12 178)	(3 736 311)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(11 838)	()	()	()
Loisirs et culture	8	(1 242 254)	(1 749 139)	(5 940)	(1 755 079)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
	10	(12 444 565)	(15 927 896)	(114 396)	(16 042 292)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	(926 745)	(7 789 481)	()	(7 789 481)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	(80 874)	(157 183)	()	(157 183)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	5 302 021	13 372 065	27 982	13 400 047
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	460 652	3 218 288	25 665	3 243 953
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15	3 600 000	8 136 128		8 136 128
Excédent de fonctionnement affecté	16	15 652	91 961		91 961
Réserves financières et fonds réservés	17	1 826 795	1 424 669	57 205	1 481 874
	18	5 903 099	12 871 046	82 870	12 953 916
	19	(2 247 064)	2 368 551	(3 544)	2 365 007
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	1 824 779	8 844 348	(1 721)	8 842 627

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		<u>2016</u>	<u>Administration</u>	<u>2017</u>	<u>Total</u>
		Administration	municipale	Organismes	consolidé ¹
		municipale	municipale	contrôlés	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	11 431 308	7 867 778	2 914 743	10 782 521
Débiteurs (note 5)	2	13 183 703	15 635 524	535 418	16 170 942
Prêts (note 6)	3	15 652	106 815		106 815
Placements de portefeuille (note 7)	4	298 018	338 489		338 489
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	24 928 681	23 948 606	3 450 161	27 398 767
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	6 917 321	1 681 546		1 681 546
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	6 683 038	6 712 928	716 262	7 429 190
Revenus reportés (note 12)	12	976 345	1 655 441	31 373	1 686 814
Dette à long terme (note 13)	13	33 625 751	44 254 741	4 358 916	48 613 657
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			439 752	439 752
	15	48 202 455	54 304 656	5 546 303	59 850 959
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(23 273 774)	(30 356 050)	(2 096 142)	(32 452 192)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	117 325 996	126 685 035	7 983 811	134 668 846
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	763 728	5 067 217		5 067 217
Stocks de fournitures	19	164 970	180 494	32 301	212 795
Autres actifs non financiers (note 17)	20	146 190	31 060	65 854	96 914
	21	118 400 884	131 963 806	8 081 966	140 045 772
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	10 155 023	4 324 983	1 498 039	5 823 022
Excédent de fonctionnement affecté	23	1 378 001	1 109 658	905 983	2 015 641
Réserves financières et fonds réservés	24	2 110 197	2 643 740	55 835	2 699 575
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(388 278)	(230 466)	(128 597)	(359 063)
Financement des investissements en cours	26	(8 389 049)	351 157	102 002	453 159
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	90 261 216	93 408 684	3 552 562	96 961 246
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	95 127 110	101 607 756	5 985 824	107 593 580

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
Rémunération	1	10 293 264	10 049 307	13 467 930	13 207 060
Charges sociales	2	2 658 361	2 567 729	3 707 645	3 358 275
Biens et services	3	8 399 649	11 389 110	13 865 390	14 396 609
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	934 303	840 064	854 670	760 181
D'autres organismes municipaux	5			33 387	104 940
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	80 298	110 522	110 522	80 298
D'autres tiers	7			128 167	60 520
Autres frais de financement	8			224 407	34 991
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	7 464 523	7 452 088	2 361 277	1 469 223
Transferts	10				
Autres	11	2 369 453	2 323 891	2 323 891	2 360 982
Autres organismes					
Transferts	12				
Autres	13	138 150	138 914	165 616	127 514
Amortissement des immobilisations	14	6 778 520	6 568 856	7 225 596	7 229 932
Autres					
- Prog.aide, réclamations, etc..	15	131 290	209 611	209 611	167 179
- Opération de restructuration	16			769 999	
-	17				
	18	39 247 811	41 650 092	45 448 108	43 357 704

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 823 022	11 970 005
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 015 641	1 858 639
Réserves financières et fonds réservés	3	2 699 575	2 181 625
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (359 063) (375 562)
Financement des investissements en cours	5	453 159	(8 287 047)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	96 961 246	94 883 764
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	107 593 580	102 231 424
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 324 983	10 155 023
Organismes contrôlés ¹	10	1 498 039	1 814 982
	11	5 823 022	11 970 005
Excédent de fonctionnement affecté			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Affectation exercice suivant	12	900 382	1 080 896
- Engagements	13	16 890	112 757
- Programme FIME	14	192 386	184 348
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	1 109 658	1 378 001
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
- Affectation exercice suivant	22	528 098	181 813
- Affectation surplus acc. affec	23	377 885	298 825
-	24		
	25	905 983	480 638
	26	2 015 641	1 858 639
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
- Assainissement des eaux	27	391 712	400 595
- Reconstruction de rues	28	26 928	86 809
- Aqueduc et eau potable	29	1 003 297	619 285
- Fonds patrimonial, dons biblio	30	753 439	631 913
- Dons philanthropiques	31		
	32	2 175 376	1 738 602
Réserves financières - Organismes contrôlés			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	258 646	106 881
Organismes contrôlés	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	209 718	264 714
Organismes contrôlés	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés	42		
Fonds local d'investissement (note 18)	43		
Fonds local de solidarité (note 19)	44		
Autres			
-Org. contrôlés Fds roulement	45	55 835	71 428
-	46		
	47	524 199	443 023
	48	2 699 575	2 181 625

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (83 432)	(90 484)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (117 498)	(22 830)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (200 930)	(67 654)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()	()
Frais d'assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (200 930)	(67 654)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()	()
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 (152 409)	(304 819)
Autres	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 (152 409)	(304 819)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 (254 154)	(235 283)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()	()
Autres	72 ()	()
-	73 ()	()
	74 (254 154)	(235 283)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75 248 430	232 194
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entrepreneurs et placements de portefeuille à titre d'investissement dans le cadre du FLI et du FLS	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres	79	
-	80	
	81 (248 430)	232 194
	(359 063)	(375 562)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82	3 652 269	2 537 713
Investissements à financer	83 (3 199 110) (10 824 760)
	84	453 159	(8 287 047)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	134 668 846	129 463 262
Propriétés destinées à la revente	86	5 067 217	763 728
Prêts	87	106 815	15 652
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	338 489	298 018
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	140 181 367	130 540 660
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	140 181 367	130 540 660
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	93 (48 613 657) (41 507 440)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (415 613) (394 271)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	5 482 662	5 929 166
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97	326 487	315 649
	98 (43 220 121) (35 656 896)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 () ()
	100 (43 220 121) (35 656 896)
	101	96 961 246	94 883 764

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédent la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et les préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 11.39% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.75% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.35% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (122 638)	(226 749)
Charge de l'exercice	4 (682 039)	(256 033)
Cotisations versées par l'employeur	5 364 925	360 144
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>(439 752)</u>	<u>(122 638)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 12 772 020	11 745 974
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (<u>13 451 069</u>)	(<u>12 806 564</u>)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (679 049)	(1 060 590)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 <u>239 297</u>	<u>937 952</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (439 752)	(122 638)
Provision pour moins-value	12 (<u> </u>)	(<u> </u>)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>(439 752)</u>	<u>(122 638)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 <u>12 772 020</u>	<u>11 745 974</u>
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (<u>13 451 069</u>)	(<u>12 806 564</u>)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (<u>679 049</u>)	(<u>1 060 590</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 670 683	450 628
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 <u>147 859</u>	<u> </u>
	20 <u>818 542</u>	<u>450 628</u>
Cotisations salariales des employés	21 (295 000)	(246 949)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (<u> </u>)	(<u> </u>)
	23 <u>523 542</u>	<u>203 679</u>
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 73 152	19 603
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29	
-	30	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>596 694</u>	<u>223 282</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 <u>739 891</u>	<u>685 146</u>
Rendement espéré des actifs	34 (<u>654 546</u>)	(<u>652 395</u>)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 <u>85 345</u>	<u>32 751</u>
Charge de l'exercice	<u>682 039</u>	<u>256 033</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 711 562	738 098
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (654 546)	(652 395)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 57 016	85 703
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 568 485	(870 657)
Prestations versées au cours de l'exercice	40 345 442	337 553
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 12 976 774	11 690 273
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 316 683	376 400
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 7 805	3 980
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,70 %	5,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,50 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 2,75 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,25 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	54
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements		
	2017	2016
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	73 ()	()
	74	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	75	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	76	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	78	
Variation de la provision pour moins-value	79	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016	
Autres			
-	80		
-	81		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84 (_____)	(_____)	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (_____)	(_____)	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
-	103		
-	104		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 105 2

Description des régimes et autres renseignements

Les employés (cols blancs et bleus) de la Ville participent à un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui ont été accumulées et du revenu de placement provenant de ces cotisations. Les employés versent une contribution minimum obligatoire de 8,5% de leur rémunération de base, la contribution de la Ville étant de 9,5%. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

Charge de l'exercice	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Cotisations de l'employeur 106	<u>467 712</u>	<u>460 532</u>

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 107 2

Description des régimes et autres renseignements

REER COLLECTIF

- Les employés cadres de la Ville de Varennes participent à un REER collectif dans lequel ils versent une contribution minimum obligatoire de 9% de leur rémunération de base, la contribution de la Ville étant également de 9%. Ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui auront été accumulées et du revenu des placements provenant de ces cotisations. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants. Les cotisations de la Ville ont totalisé 294 989\$ pour l'exercice 2017.

- Les pompiers à temps partiel et les pompiers permanents syndiqués du service des incendies participent eux aussi à un REER collectif. La convention collective des pompiers accorde une contribution d'employeur de 9% du salaire versé, assorti d'une contribution équivalente pour les pompiers à temps partiel. En ce qui concerne les pompiers permanents syndiqués, la contribution de l'employé est de 9.0% du salaire et celle de l'employeur est de 9.0%. Les cotisations de la Ville ont totalisé 53 920 \$ pour l'exercice 2017.

- Les employés du Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennes participent à un REER collectif, où l'employeur et l'employé participent et cotisent chacun jusqu'à concurrence de 5% du salaire de l'employé.

Charge de l'exercice	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Cotisations de l'employeur 108	<u>348 909</u>	<u>315 967</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

109 Oui
 110 Non

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 111	<u>27</u>	<u>30</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (précédemment la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2017	2016
Cotisations des élus au RREM	112	<u>10 381</u>	<u>10 907</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	113	34 985	36 750
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	114	<u>5 640</u>	<u>5 833</u>
	115	<u>40 625</u>	<u>42 583</u>

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2017

Administration municipale

Dettes à long terme	1	44 598 021
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	3 199 110
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	294 600
Débiteurs	8	5 388 346
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	94 316
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	188 030
Autres		
-	12	
-	13	

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	41 831 839
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	4 354 788
--	----	-----------

Endettement net à long terme	16	46 186 627
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	1 810 190
Communauté métropolitaine	18	135 871
Autres organismes	19	262 445

Endettement total net à long terme	20	48 395 133
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	48 395 133
---	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	
---	----	--

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES		2017	2017	2016
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	22 401 319	22 401 319	22 040 944
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	3 023 706	3 023 706	3 031 738
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	57 328	57 328	52 756
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	25 482 353	25 482 353	25 125 438
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	1 665 105	1 665 105	1 653 466
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	586 718	586 718	574 152
Matières résiduelles	13	2 203 124	2 203 124	2 189 523
Autres				
-Surtaxe projet de loi 226	14	47 453	47 453	90 218
-Travaux de cours d'eau MRC	15	6 111	6 111	12 809
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	107 062	107 062	95 383
Service de la dette	18	202 795	202 795	247 812
Activités de fonctionnement	19	814 490	814 490	804 354
Activités d'investissement	20	98 405	98 405	
	21	5 731 263	5 731 263	5 667 717
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	5 731 263	5 731 263	5 667 717
	26	31 213 616	31 213 616	30 793 155

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	809	809	783
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	809	809	783
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	113 482	113 482	113 482
Cégeps et universités	33	96 688	96 688	87 153
Écoles primaires et secondaires	34	386 648	386 648	387 168
	35	596 818	596 818	587 803
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	597 627	597 627	588 586
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	133 110	133 110	
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	1 395	1 395	128 087
Taxes d'affaires	43			
	44	134 505	134 505	128 087
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	732 132	732 132	716 673

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52		1 415	3 695
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54	5 049	5 049	
Sécurité civile	55	25 000	25 000	
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	157 309	157 309	196 973
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59	6 259	6 259	6 557
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		333 651	801 988
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	56 498	56 498	71 408
Traitement des eaux usées	69	9 676	9 676	10 077
Réseaux d'égout	70	22 430	22 430	104 534
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84	1 036	1 036	
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	495	495	10 131
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	120 139	120 139	117 246
Autres	88	2 292	2 292	17 471
Réseau d'électricité	89			
	90	406 183	741 249	1 340 080

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	2 314 615	2 314 615	1 857 915
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		1 822	269 185
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107	1 719 898	1 719 898	508 136
Traitement des eaux usées	108	2 625	2 625	92 301
Réseaux d'égout	109	964 138	964 138	(60 549)
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			54 673
Activités culturelles				
Bibliothèques	126	24 714	24 714	(1 364)
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	5 025 990	5 027 812	2 720 297

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	<u>Administration municipale</u>		<u>Données consolidées</u>	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	316 500	316 500	306 875
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	136			
Autres	137			
	138	316 500	316 500	306 875
TOTAL DES TRANSFERTS	139	5 748 673	6 085 561	4 367 252

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145	20 082	20 082	17 968
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	20 082	20 082	17 968
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150	2 394	2 394	1 910
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153	10 991	10 991	
	154	13 385	13 385	1 910
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157	2 123	2 123	2 777
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	2 123	2 123	2 777
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176	26 582	26 582	28 875
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179	26 582	26 582	28 875
Réseau d'électricité	180			
	181	62 172	62 172	51 530

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	182			
Évaluation	183	6 294	6 294	6 800
Autre	184	136 999	136 999	120 635
	185	143 293	143 293	127 435
Sécurité publique				
Police	186		231 834	199 174
Sécurité incendie	187	19 379	19 379	58 353
Sécurité civile	188			
Autres	189			
	190	19 379	251 213	257 527
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	191	43 244	43 244	24 449
Enlèvement de la neige	192			
Autres	193			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	194		695 962	1 582 428
Transport adapté	195			
Transport scolaire	196			
Autres	197			
Autres	198			
	199	43 244	739 206	1 606 877
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200			
Réseau de distribution de l'eau potable	201	21 357	21 357	33 201
Traitement des eaux usées	202			
Réseaux d'égout	203	2 466	2 466	13 751
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	204			
Matières recyclables	205			
Autres	206			
Cours d'eau	207			
Protection de l'environnement	208			
Autres	209			
	210	23 823	23 823	46 952
Santé et bien-être				
Logement social	211			
Sécurité du revenu	212			
Autres	213			
	214			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	215	28 729	28 729	30 133
Rénovation urbaine	216			
Promotion et développement économique	217			
Autres	218			
	219	28 729	28 729	30 133
Loisirs et culture				
Activités récréatives	220	520 375	800 888	775 290
Activités culturelles				
Bibliothèques	221	25 784	25 784	26 806
Autres	222	10 107	10 107	284 706
	223	556 266	836 779	1 086 802
Réseau d'électricité	224			
	225	814 734	2 023 043	3 155 726
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	876 906	2 085 215	3 207 256

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	227	157 426	157 426	140 600
Droits de mutation immobilière	228	1 714 734	1 714 734	1 238 944
Droits sur les carrières et sablières	229			
Autres	230	1 460	1 460	8 143
	231	1 873 620	1 873 620	1 387 687
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	232	336 580	923 671	919 531
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	233			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	234	312 047	345 894	297 215
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	235	33 962	36 573	(55 418)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	236	4 797 033	4 797 033	3 788 654
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	237			
Contributions des promoteurs	238	2 016	2 016	95 484
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	239			
Contributions des organismes municipaux	240	375 121	375 121	443 433
Autres contributions	241	1 242 017	1 242 017	1 221 756
Autres	242	587 015	1 097 795	1 742 886
	243	7 037 164	7 550 555	7 236 795
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	244			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2017			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	685 751	64 525	750 276	754 799	717 090
Greffe et application de la loi	2	905 671	41 925	947 596	947 596	847 620
Gestion financière et administrative	3	2 520 929	217 051	2 737 980	2 781 413	2 870 024
Évaluation	4	125 406		125 406	125 406	253 457
Gestion du personnel	5	417 016	34 951	451 967	451 967	478 852
Autres						
- Autres	6	666 407		666 407	666 407	492 130
-	7					
	8	5 321 180	358 452	5 679 632	5 727 588	5 659 173
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	3 779 753		3 779 753	4 779 195	4 685 616
Sécurité incendie	10	1 802 187	196 890	1 999 077	1 999 077	1 815 550
Sécurité civile	11	78 303		78 303	78 303	20 889
Autres	12	281 540		281 540	281 540	264 891
	13	5 941 783	196 890	6 138 673	7 138 115	6 786 946
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 027 802	2 135 045	4 162 847	4 162 847	3 677 921
Enlèvement de la neige	15	1 068 060	96 940	1 165 000	1 165 000	1 008 253
Éclairage des rues	16	228 227	206 792	435 019	435 019	424 438
Circulation et stationnement	17	104 658	12 716	117 374	117 374	189 805
Transport collectif						
Transport en commun	18	1 530 554	1 894	1 532 448	2 861 635	4 301 738
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	4 959 301	2 453 387	7 412 688	8 741 875	9 602 155

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2017			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23		973 208	1 034 140	896 442
Réseau de distribution de l'eau potable	24		633 925	1 256 192	1 413 649
Traitement des eaux usées	25		609 898	831 958	565 446
Réseaux d'égout	26		288 267	1 274 520	1 351 669
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27		583 020	583 020	546 859
Élimination	28		568 424	568 424	538 238
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29		523 083	523 083	489 013
Tri et conditionnement	30		219 087	219 087	204 903
Matières organiques					
Collecte et transport	31		(22 378)	(22 378)	172 626
Traitement	32				
Matériaux secs	33		248 916	248 916	244 728
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37		62 331	88 299	71 219
Protection de l'environnement	38		2 000	2 000	300
Autres	39				
	40		4 689 781	6 607 261	6 495 092
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	41		232 759	232 759	209 550
Sécurité du revenu	42				
Autres	43		63 496	63 496	64 920
	44		296 255	296 255	274 470
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45		739 544	788 344	788 015
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46				18 744
Autres biens	47		29 367	29 367	33 823
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48		243 483	243 483	221 086
Tourisme	49		46 403	46 403	45 589
Autres	50		19 554	19 554	28 531
Autres	51		3 485 992	3 485 992	2 378 255
	52		4 564 343	4 613 143	3 514 043

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2017			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
Non audité						
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	855 629	74 574	930 203	930 203	938 875
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 111 917	86 298	1 198 215	1 198 215	1 306 431
Piscines, plages et ports de plaisance	55	971 334	283 583	1 254 917	1 254 917	1 256 452
Parcs et terrains de jeux	56	2 631 703	811 107	3 442 810	3 442 810	3 150 581
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	278 726		278 726	278 726	243 302
Autres	59	221 549		221 549	221 549	211 725
	60	6 070 858	1 255 562	7 326 420	7 326 420	7 107 366
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	701 845	29 907	731 752	731 752	668 483
Bibliothèques	62	1 584 863	398 857	1 983 720	1 983 720	1 944 241
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	441		441	160 827	264 805
	66	2 287 149	428 764	2 715 913	2 876 299	2 877 529
	67	8 358 007	1 684 326	10 042 333	10 202 719	9 984 895
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	833 518		833 518	1 009 678	896 805
Autres frais	70	117 068		117 068	117 068	109 134
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				85 344	32 751
Autres	72				139 063	2 240
	73	950 586		950 586	1 351 153	1 040 930
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	74				769 999	
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	75	6 568 856	(6 568 856)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	25
Taux global de taxation réel	26
Autres renseignements financiers non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	28
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	28
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	28
Analyse de la dette à long terme consolidée	29
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	30
Analyse de la rémunération non consolidée	31
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	31
Frais de financement non consolidés par activités	32
Rémunération des élus	33
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	34
Questionnaire	35

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville de Varennes (ci-après «la ville»). Ce taux a été établi par la direction de la ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

MBBA S.E.N.C.R.L.

CPA CPA auditeur, CA

MBBA S.E.N.C.R.L.

DATE 2018-04-30

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	31 213 616
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<u>96 542</u>
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2017 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	61 876
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	7 906 296
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	107 062
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>23 262 134</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2017 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	3 068 621 400
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2017 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>3 093 088 900</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>3 080 855 150</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2017
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 , 7 5 5 1 / 100 \$

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
	Conduites d'eau potable	1 849 949	1 849 949	491 524
	Usines de traitement de l'eau potable		12 178	124 160
	Usines et bassins d'épuration			15 413
	Conduites d'égout	1 040 185	1 040 185	1 254 668
	Sites d'enfouissement et incinérateurs			
	Chemins, rues, routes et trottoirs	10 360 385	10 360 385	7 928 149
	Ponts, tunnels et viaducs			
	Systèmes d'éclairage des rues	185 804	185 804	157 794
	Aires de stationnement			
	Parcs et terrains de jeux	1 315 466	1 315 466	836 366
	Autres infrastructures	208 488	201 599	482 679
	Réseau d'électricité			
Bâtiments				
	Édifices administratifs	41 836	41 836	66 311
	Édifices communautaires et récréatifs	111 599	117 539	208 751
	Améliorations locatives			2 793
Véhicules				
	Véhicules de transport en commun			
	Autres	238 315	247 394	690 903
	Ameublement et équipement de bureau	126 058	171 767	248 372
	Machinerie, outillage et équipement divers	360 811	409 190	367 710
	Terrains	89 000	89 000	224 000
	Autres			
		22	15 927 896	16 042 292
				13 099 593

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
	Conduites d'eau potable	1 849 949	1 849 949	188 910
	Usines de traitement de l'eau potable		12 178	124 160
	Usines et bassins d'épuration			15 413
	Conduites d'égout	1 040 185	1 040 185	247 388
	Autres infrastructures	9 690 647	9 683 758	7 700 093
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
	Conduites d'eau potable			302 614
	Usines de traitement de l'eau potable			
	Usines et bassins d'épuration			
	Conduites d'égout			1 007 280
	Autres infrastructures	2 379 496	2 379 496	1 704 895
	Autres immobilisations	967 619	1 076 726	1 808 840
		34	15 927 896	16 042 292
				13 099 593

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017****Non audité**

		2017	2016
Rémunération	35		
Charges sociales	36		
Biens et services	37	15 807 258	12 247 121
Frais de financement	38	120 638	197 444
Autres	39		
	40	15 927 896	12 444 565

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3	529 070	162 137	366 933
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 464 068	198 986	2 435 625
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	32 979 407	15 951 310	40 744 050
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8	35 972 545	16 150 296	43 546 608
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 856 755	292 862	5 388 346
Organismes municipaux	10			
Autres tiers	11			
	12	5 856 755	292 862	5 388 346
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13	72 411	(21 905)	94 316
	14	5 929 166	292 862	5 482 662
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec				
Prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement	16			
Autres	17			
	18	5 929 166	292 862	5 482 662
	19	41 901 711	16 443 158	9 315 599
Dette en cours de refinancement	20	()	()	()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22	41 901 711	16 443 158	9 315 599
				49 029 270

Note

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	145 310	145 310	139 041
Évaluation	2			
Autres	3	390 255	390 255	396 284
Sécurité publique				
Police	4	3 644 082		
Sécurité incendie	5	14 826	14 826	13 998
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8	12 502	12 502	12 298
Transport collectif	9	1 532 803	1 059 282	299 230
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	998 212	25 004	24 597
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13	54 390	54 390	54 390
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	220 759	220 759	209 550
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	87 155	87 155	86 852
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	351 794	351 794	232 983
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	7 452 088	2 361 277	1 469 223

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	37,10	32,50	62 910,00	3 340 083	835 796	4 175 879
Professionnels	2						
Cols blancs	3	48,55	32,50	82 925,00	2 445 819	630 891	3 076 710
Cols bleus	4	48,83	40,00	104 798,00	3 133 224	798 307	3 931 531
Policiers	5						
Pompiers	6	10,60	40,00	22 733,00	785 838	209 526	995 364
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	145,08		273 366,00	9 704 964	2 474 520	12 179 484
Élus	9	9,00			344 343	93 209	437 552
	10	154,08			10 049 307	2 567 729	12 617 036

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	56 498	502 210	1 217 688		1 776 396
Traitement des eaux usées	14	9 676	767	1 858		12 301
Réseaux d'égout	15	18 925	281 528	686 115		986 568
Autres	16	196 640	508 351	1 258 328	1 010 089	2 973 408
	17	281 739	1 292 856	3 163 989	1 010 089	5 748 673

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité

		2017	2016
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	176 821	174 577
	4	176 821	174 577
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	27 411	31 979
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	27 411	31 979
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	235 179	156 938
Enlèvement de la neige	11	3 523	3 984
Autres	12	37 734	29 753
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	276 436	190 675
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	49 714	45 715
Traitement des eaux usées	18	9 587	9 916
Réseaux d'égout	19	105 326	80 068
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	135	
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	164 762	135 699
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	209 935	261 961
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	93 263	43 074
Autres	38	1 958	2 514
	39	305 156	307 549
Réseau d'électricité			
	40		
	41	950 586	840 479

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Martin Dampousse, Maire	107 665	17 300
Marc-André Savaria, Conseiller dist. 1	20 573	10 286
Line Beaulieu, Conseillère dist. 2	19 767	9 883
Francis Rinfret, Conseiller dist. 3	16 133	8 066
Mélanie Simonneau, Conseillère dist. 3	4 129	2 064
Denis Leblanc, Conseiller, dist. 4	18 787	9 393
Bruno Desjarlais, Conseiller dist. 5	14 606	7 303
Benoit Duval, conseiller dist. 5	4 181	2 090
Natalie Parent, Conseillère, dist. 6	20 398	10 199
Gaétan Marcil, Conseiller, dist. 7	20 040	10 020
Brigitte Collin, Conseillère, dist. 8	20 052	10 026

Note

Au cours de l'exercice 2017, le conseiller Francis Rinfret ne s'est porté candidat aux élections du 5 novembre 2017. Comme prévu au Règlement 756-1 de la Ville, Monsieur Rinfret a reçu, suite à son départ, une allocation de départ de 8 572 \$ et une allocation de transition de 18 787 \$. Ces montants s'ajoutent à la rémunération (excluant les charges sociales).

Au cours de l'exercice 2017, le conseiller Bruno Desjarlais ne s'est porté candidat aux élections du 5 novembre 2017. Comme prévu au Règlement 756-1 de la Ville, Monsieur Desjarlais a reçu, suite à son départ, une allocation de départ de 5 706 \$ et une allocation de transition de 18 787 \$. Ces montants s'ajoutent à la rémunération (excluant les charges sociales).

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	2017		2016
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27, S28, S39 et S41, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
4. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	14 <input type="checkbox"/>	15 <input checked="" type="checkbox"/>	
7. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	16	2 900 000 \$	
8. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	17 <input checked="" type="checkbox"/>	18 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2017	19	890 729 \$	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité	OUI	NON
9. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	20 <input checked="" type="checkbox"/>	21 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants suivants :		
a) le montant total versé en 2017	22	34 665 \$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2017 des engagements en vertu du règlement concerné	23	3 992 \$
10. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2 ^o du 1 ^{er} alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	24 <input type="checkbox"/>	25 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2017		
26		\$
11. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	27 <input checked="" type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	29	61 876 \$
b) autres formes d'aide	30	\$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2018		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2017	31	
Facteur comparatif de 2017	32	
Valeur uniformisée	33	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2017 dans le cadre du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local* (PAERRL) de la part du MTMDET 34 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au PAERRL :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 35 _____ \$
- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver 36 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement 37 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 38 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement :
- e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 38 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 34, fournissez-en les justifications :
- Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :
- a) Numéro de la résolution 39 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 40 _____

Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018	
Revenus de taxes	38
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	39
Calcul de certains revenus de taxes	40
Taux des taxes	42
Taux global de taxation prévisionnel	43
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	44
Questionnaire	46

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales

Taxe foncière générale	1	23 513 840
------------------------	---	------------

Taxes spéciales

Service de la dette	2	3 280 385
---------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement	3	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	4	
----------------------------	---	--

Taxes de secteur

Taxes spéciales

Service de la dette	5	
---------------------	---	--

Activités de fonctionnement	6	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	7	
----------------------------	---	--

Autres

	8	
--	---	--

	9	26 794 225
--	---	------------

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification

Services municipaux

Eau	10	1 665 365
-----	----	-----------

Égout	11	
-------	----	--

Traitement des eaux usées	12	594 727
---------------------------	----	---------

Matières résiduelles	13	2 108 222
----------------------	----	-----------

Autres

- Autre	14	3 762
---------	----	-------

-	15	
---	----	--

-	16	
---	----	--

Centres d'urgence 9-1-1	17	95 000
-------------------------	----	--------

Service de la dette	18	221 528
---------------------	----	---------

Activités de fonctionnement	19	818 150
-----------------------------	----	---------

Activités d'investissement	20	
----------------------------	----	--

	21	5 506 754
--	----	-----------

Taxes d'affaires

Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
--------------------------------------	----	--

Autres	23	
--------	----	--

	24	
--	----	--

	25	5 506 754
--	----	-----------

	26	32 300 979
--	----	------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	809
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	809

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	117 025
Cégeps et universités	7	94 369
Écoles primaires et secondaires	8	413 394
	9	624 788

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	625 597

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	137 810
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	137 810

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	763 407

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2 /100\$	3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 2 253 154 568	X 5 0,4726 /100\$	6 10 648 408				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 80 054 067	X 8 0,5211 /100\$	9 417 162				
Immeubles non résidentiels	10 487 293 956	X 11 /100\$	12				
Immeubles industriels	13 181 475 417	X 14 /100\$	15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17 /100\$	18				
Autres	19 25 086 000	X 20 0,9452 /100\$	21 237 113				
Immeubles agricoles	22 104 057 300	X 23 0,4726 /100\$	24 491 775				
Total			25 11 794 458	26 (62 789)	27 ()	28 11 782 171	29 23 513 840
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30 3 131 121 308	X 31 0,1048 /100\$	32 3 281 415				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34 /100\$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37 /100\$	38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40 /100\$	41				
Immeubles industriels	42	X 43 /100\$	44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46 /100\$	47				
Autres	48	X 49 /100\$	50				
Immeubles agricoles	51	X 52 /100\$	53				
Total			54 3 281 415	55 (1 030)	56 ()	57	58 3 280 385

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique) 1	X	2 /100\$	3				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres) 4	X	5 /100\$	6				
Immeubles de 6 logements ou plus 7	X	8 /100\$	9				
Immeubles non résidentiels 10	X	11 /100\$	12				
Immeubles industriels 13	X	14 /100\$	15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels 16	X	17 /100\$	18				
Autres 19	X	20 /100\$	21				
Immeubles agricoles 22	X	23 /100\$	24				
Total			25	26 (.....	27 (.....	28	29
Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique) 30	X	31 /100\$	32				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres) 33	X	34 /100\$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus 36	X	37 /100\$	38				
Immeubles non résidentiels 39	X	40 /100\$	41				
Immeubles industriels 42	X	43 /100\$	44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels 45	X	46 /100\$	47				
Autres 48	X	49 /100\$	50				
Immeubles agricoles 51	X	52 /100\$	53				
Total			54	55 (.....	56 (.....	57	58
Valeur locative imposable							
Taxe d'affaires sur la valeur locative 59	X	60 %	61	62 (.....	63 (.....	64	65

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)****Par unité de logement**

Eau	1	1 3 0 , 0 0 \$
Égout	2	, \$
Eau et égout	3	, \$
Traitement des eaux usées	4	5 8 , 0 0 \$
Matières résiduelles	5	2 2 5 , 0 0 \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Eau commercial et industriel		4	130\$ à 707\$
Eau commercial et industriel	1,3100	7	Par 1000 gallons imp.
Eaux usées commerces & indust.		4	58\$ à 7558\$
Eaux usées commerces & indust.	0,6600	7	Par 1000 gallons imp.
Refection voirie-résidentiel	75,0000	4	+25\$ par logement
Refection voirie-bâtiment mixte	100,0000	4	+25\$ par logement/local
Refection voirie-bâtiment commerc.	150,0000	4	+25\$ par local
Piscine hors-terre	30,0000	4	
Piscine creusée	40,0000	4	
Matières rési. comm.&indust au bac.	200,0000	4	
Matières rési. comm.&indust au cont.		4	298\$ à 3012\$
Entretien système tertiaire UV		4	503\$ à 658\$
Répartition locale		7	selon règl.du secteur

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	8 418 567	4 034 474		263 403	471 150	600 827
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	30 441	19 859		7 308	2 369	4 587
Autres	5	292 416	377 668		619	363 655	4 270
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	8 741 424	4 432 001		271 330	837 174	609 684

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	12 609 855	82 284	313 665	26 794 225
De secteur	10				
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	156 964			221 528
Autres	13	4 132 105	19 493		5 190 226
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	16 898 924	101 777	313 665	32 205 979

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.			
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.			
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.	9 <input checked="" type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>

Taxes générales	Assiette	Taux adopté
Immeubles non résidentiels		
Tranche inférieur à 5 000 000	282 162 389	1.6219
Tranche de 5 000 000 et plus	205 131 567	1.6387
Immeubles industriels		
Tranche inférieur à 5 000 000	102 542 384	2.1090
Tranche de 5 000 000 et plus	78 933 033	2.1305

Non audité

La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles
en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM

- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12	<input type="checkbox"/>	13	<input checked="" type="checkbox"/>	14	<input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15	<input type="checkbox"/>	16	<input checked="" type="checkbox"/>	17	<input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18	<input type="checkbox"/>	19	<input checked="" type="checkbox"/>	20	<input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21	<input type="checkbox"/>	22	<input checked="" type="checkbox"/>		
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2018 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23	<input checked="" type="checkbox"/>	24	<input type="checkbox"/>		
Si oui, indiquer le montant.	25			479 121 \$		
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitali- sation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26					\$
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27			41 129 907 \$		
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28			3 088 113 \$		
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29			1 191 332 \$		
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30			900 382 \$		

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 175 rue Sainte-Anne
(no) (rue)
Varennes J3X 1T5
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 652-9888
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 652-3027
(ind. rég.) (numéro)

Courriel general@ville.varennes.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Rémi Dubois, CPA, CGA

Téléphone (450) 652-9888 210
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 652-3027
(ind. rég.) (numéro)

Courriel remi.dubois@ville.varennes.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom MBBA S.E.N.C.R.L.

Titre CPA auditeur, CA

Adresse 2030 boulevard Pie-IX bureau 450
(no) (rue)
Montréal H1V 2C8
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 521-4077
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 521-4986
(ind. rég.) (numéro)

Courriel rarbour@mbba.ca

Responsable du dossier Robert Arbour, CPA auditeur, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Rémi Dubois, CPA, CGA , atteste que le rapport financier consolidé de Vareennes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2018-05-07 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Vareennes .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Vareennes consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Vareennes détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S7 ligne 25 est de 5 362 156 \$.

Le taux global de taxation réel de 2017 à la page S33 ligne 14 est de ,7551 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2018-04-25 14:39:09

Date de transmission au Ministère : 2018/05/09